



Budget 2008 : les réserves du MoDem

Christophe Conway, votre conseiller municipal.

En matière d'orientations budgétaires, le MoDem a souligné plusieurs points de désaccord avec les choix opérés par la municipalité. Ces raisons m'ont conduit à voter blanc lors de la présentation du budget prévisionnel 2008. Les voici, résumées en quatre points :

Une information incomplète : les conseillers municipaux ont dû se prononcer sur le budget prévisionnel de la commune sans disposer des chiffres, réels ou estimés, des dépenses réalisées en 2007. En tant que chef d'entreprise, c'est un procédé qui me choque. D'autres communes, Bois-Colombes par exemple, font l'effort de communiquer les comptes de l'année passée avant le vote du budget prévisionnel. C'est un gage de transparence et de bonne gestion, et je souhaite qu'à l'avenir, il puisse en être de même à la Garenne.

L'augmentation de la pression fiscale : la municipalité a augmenté fortement toutes les taxes locales : + 7% pour la taxe d'habitation et la taxe foncière, + 7,4% pour la taxe professionnelle. Elle semble se comporter comme si notre ville était un îlot de prospérité, comme si tous les habitants, toutes les entreprises, pouvaient supporter ces nouvelles charges. Par ailleurs, le taux élevé de la taxe professionnelle (13,04% soit quasiment le double de celui pratiqué par Courbevoie), ne peut que pénaliser l'activité économique sur la ville, et compromettre son avenir en freinant l'implantation de nouvelles activités.

Des dépenses mal maîtrisées : même si la municipalité a entrepris un effort pour rationaliser ses dépenses, certains arbitrages budgétaires sont critiquables. Ainsi, comment justifier l'augmentation spectaculaire du budget de la police municipale (de 450 000 € à 625 000 €), alors qu'un commissariat de 80 policiers, ouvert 24 heures sur 24, va s'implanter dans la ville ? Et que dire de la construction de la médiathèque, dont le coût dérape avant même le début des travaux : 4,1 M€, contre 3,7 M€ prévus initialement ?

Des projets d'urbanisme contestables : malgré le contexte économique difficile, des montants conséquents sont engagés, notamment pour la médiathèque, nécessitant d'augmenter le recours à l'emprunt (+ 38%). Nous demandons la remise à plat de tous les projets d'urbanisme, d'autant plus que certains de ces projets auront un impact négatif sur la qualité de vie des Garennois : ainsi, l'implantation de la médiathèque rue de Châteaudun et d'un parking souterrain Place de la Liberté vont accroître considérablement la circulation en centre ville. D'autres implantations, d'autres modes de financement sont possibles. Il est encore temps de les explorer.



Et le social dans tout ça ?

Martine Bonnin.

A notre grande surprise, le débat sur les orientations budgétaires a complètement passé sous silence les dépenses de solidarité. Pas un mot sur la manière dont la majorité municipale compte 'financer la construction de logement social de qualité', 'améliorer le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes', ou encore 'développer des actions de prévention auprès des jeunes', engagements qui figuraient pourtant dans le programme de campagne de Philippe Juvin.

Pourtant, il nous semble que ce sont là des chantiers tout aussi prioritaires que la réfection de la piscine ou la création de la médiathèque, et nous veillerons à ce que le budget dévolu à l'action sociale (qui, lui, n'augmente pas...) permette effectivement de tenir ces engagements.

Par ailleurs, l'augmentation des taxes va particulièrement peser sur le budget des familles modestes. Le MoDem a donc demandé à la majorité municipale de bien vouloir étudier la possibilité de mettre en place des abattements pour les foyers à faibles revenus ou ayant des personnes à charge. Ces possibilités existent : il s'agit de dispositions spécifiques qui peuvent être votées par les Conseils municipaux. Il y a là l'occasion de mettre en place les fondements d'une véritable politique familiale.

Conseils de quartier : la démocratie locale est l'affaire de tous !

Sébastien Beauval.



Depuis le Conseil Municipal du 21 mars 2008, La Garenne-Colombes est dotée de quatre Conseils de Quartier : Les Vallées, Les Champs-Philippe, Centre nord et Centre sud. Ouverts à tous ceux qui habitent ou travaillent dans ces quartiers, ils doivent contribuer à renforcer le dialogue entre la municipalité et ses administrés. Mais au lendemain du premier d'entre eux, qui s'est tenu le 2 juin, on peut douter que l'objectif de la municipalité soit d'instaurer une véritable participation des Garennois à la vie de leur cité...

Les conseils de quartier ont été créés par la loi du 27 février 2002, pour 'permettre une meilleure association des citoyens aux décisions locales'. Leur version Garennoise est cependant encore bien éloignée de l'esprit de cette loi. Leur règlement intérieur, élaboré par la seule majorité municipale sans débat préalable avec les autres composantes du Conseil municipal, a limité leur représentativité et leur champ de compétences :

- présidés par un adjoint de quartier, ils sont animés par un bureau composé de 6 membres désignés par le Maire (...)
- seules les questions ayant un rapport direct avec l'aménagement du quartier peuvent faire l'objet de débats.

Dès leur création, il nous apparaissait donc clairement que ces 'Conseils de Quartier' ne seraient pas de véritables instances de concertation et de participation, mais plutôt de simples réunions d'information orchestrées par la mairie (consultez l'article intégral consacré aux Conseils de quartiers sur notre blog : <http://blog.modem-lgc.com/?p=125>).

Deux mois plus tard, l'expérience confirme notre point de vue. Bien que relativement convivial, le premier Conseil de Quartier Centre Sud a été monopolisé par un exposé de l'adjoint de quartier, Jean-François Dransart, sur les diverses opérations d'urbanisme en cours : aménagement de la Place de Belgique, construction du commissariat, Mastaba... Les autres membres du bureau ne sont pas intervenus. D'ailleurs, malgré l'assurance donnée par Philippe Juvin de procéder à leur nomination

'en toute neutralité', nous constatons que trois d'entre eux figuraient sur la liste de la majorité municipale...

A la sortie, plusieurs personnes faisaient part de leur déception : « nous n'avons rien appris de nouveau », « on ne cherche pas vraiment à nous consulter ».

Faut-il pour autant boudier ces conseils de quartier ? Certainement pas. Car il s'est passé quelque chose de très positif le 2 juin. Des Garennois ont saisi cette occasion pour poser les questions qui leur tenaient à cœur, faire entendre leurs préoccupations, leurs suggestions. Perplexité face à l'objectif affiché de la mairie de 'créer 8000 emplois' autour de la place de Belgique. Manque d'espaces verts. Nécessité de diversifier les commerces existants... Malheureusement, les réponses de Jean-François Dransart ont souvent été lapidaires.

Mais les habitants du quartier sud ont su occuper un rôle que l'on ne leur assignait pas forcément. Ils se sont arrogés le droit d'être des citoyens actifs, pas seulement des administrés. Nous vous encourageons à faire de même. **Seule l'implication des Garennois dans les conseils de quartier pourra faire évoluer leur fonctionnement, et leur permettre de devenir de véritables organes de démocratie locale.**

RENCONTRE DEMOCRATE : VIE DE QUARTIER, CONSEILS DE QUARTIERS...

Le mardi 1^{er} juillet 2008, à 20h30, à l'école élémentaire Sagot-Voltaire, en présence de **Pierre Creuzet**, président du groupe MoDem au Conseil Municipal de Nanterre.

Quelle place pour le vélo dans le 'réaménagement place de Belgique' ?

Alexis Amet.



Le projet d'aménagement de la place de Belgique a été présenté lors du conseil municipal du 3 avril 2008. Christophe Conway n'a pas manqué alors de relever que la circulation de vélos n'était pas du tout envisagée dans ce projet. Desservant l'axe Nord-Sud, de Colombes à La Défense, et Est-Ouest, de La Garenne à Nanterre, la place de Belgique est le passage principal pour ceux qui veulent atteindre les équipements sportifs Marcel Payen, ceux de l'ASCO, ou encore le secteur de la Défense.

Sur proposition de monsieur le Maire, Christophe Conway a accepté de présenter en juillet des propositions d'aménagements destinés aux modes de transports alternatifs et non polluants sur ce carrefour. Un groupe de travail a été constitué. Il intégrera les différentes sensibilités politiques du Conseil municipal, ainsi que les associations Garennoises concernées.

Notre objectif est d'inscrire les transports doux dans le plan de circulation de la place. Ces travaux serviront aussi d'amorce à une réflexion globale sur les transports alternatifs dans notre commune et les villes voisines.

Si vous êtes intéressés par notre réflexion sur la place du vélo dans notre ville, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact : Alexis Amet, golemika@hotmail.fr